REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/332

Groupe scolaire Laborde - Extension - 61 Rue des Docks, 69009 Lyon - Opération n° 09343002 - Désignation des membres du jury de maîtrise d'œuvre et vote de la prime de concours

Direction de la Construction

Rapporteur: M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 23 NOVEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE: 3 DECEMBRE 2020

PRESIDENT: M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU: Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS: M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES:

2020/332 - GROUPE SCOLAIRE LABORDE - EXTENSION - 61 RUE DES DOCKS, 69009 LYON - OPERATION N° 09343002 - DESIGNATION DES MEMBRES DU JURY DE MAITRISE D'ŒUVRE ET VOTE DE LA PRIME DE CONCOURS (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 novembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2019/5268 du 19 décembre 2019, le Conseil municipal a approuvé le lancement des études de l'opération n° 09343002 « Groupe scolaire Laborde – Extension » et leur financement par l'affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00006.

La présente opération consiste à construire une classe supplémentaire sur le bâtiment existant, un nouveau bâtiment de deux classes, ainsi qu'à adapter la capacité du restaurant scolaire.

La maîtrise d'œuvre sera attribuée avec une mise en concurrence par voie de concours de maîtrise d'œuvre, conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur.

Le jury sera désigné selon les modalités définies par la réglementation des marchés publics en vigueur.

Les membres élus de la commission d'appel d'offres permanente feront partie du jury. Le jury sera présidé par le Maire ou son représentant. Le président du jury désignera des personnalités qualifiées.

A l'issue de l'appel à candidatures, trois équipes seront admises à présenter une proposition de niveau avant-projet sommaire (APS).

L'indemnisation réglementaire, versée à chaque concurrent ayant remis une prestation conforme, sera de 15 000 € HT maximum. Pour le canddat retenu, cette somme constituera une ayance sur son marché.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019/5268 du 19 décembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération n° 09343002 « Groupe scolaire Laborde Extension », M. Le Maire est autorisé à :
- désigner, le cas échéant, les personnalités qualifiées, membres du jury ;
- régler les indemnités des membres du jury (personnalités qualifiées) ;
- régler les indemnités de concours.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Grégory DOUCET